
Note sur les entreprises multinationales établies
dans le canton de Genève

| | Page |
|--|------|
| 1. Définitions | 1 |
| 1.1. Définitions retenues | 1 |
| 1.2. Typologie des entreprises | 3 |
| 2. Sources et méthodes | 4 |
| 2.1. Sources d'informations statistiques | 4 |
| 2.2. Méthodes | 5 |
| 3. Résultats | 6 |
| Annexes | |
| Tableaux statistiques | |
| Références bibliographiques | |

1. Définitions

Il n'existe pas de définition simple, précise et communément admise de la notion d'entreprise multinationale. On évoque du reste souvent qu'une définition rigoureuse n'est pas indispensable.

1.1. Définitions retenues

Après examen de diverses approches de ce type d'entreprises, qui figurent dans la littérature spécialisée ou qui sont mises en oeuvre par les principales organisations internationales, la définition suivante a été établie :

- * Une entreprise multinationale est une société ou un groupe de sociétés de
- * taille relativement importante dont les activités principales (de produc-
- * tion ou de prestation de services) s'exercent dans plusieurs pays, cou-
- * vrant généralement une zone géographique étendue, et font l'objet d'une
- * gestion ou d'un contrôle centralisé.

Cette définition a l'avantage d'être opérationnelle grâce au recours à des critères assez simples de taille (a), d'implantation (b) et d'organisation (c). De façon implicite, elle utilise également la notion d'investissement direct ou de participation financière (d) qui constitue une condition fondamentale pour l'existence de toute société multinationale ¹⁾.

A noter que le terme de multinationale est choisi pour respecter l'usage de préférence à celui de transnationale qui est plus rigoureux.

La signification des trois critères choisis est la suivante :

- a) la taille est une caractéristique aisément mesurable en termes d'emplois ou de chiffres d'affaires et il est possible de fixer différents seuils de grandeur; ce critère s'applique normalement à la totalité des entités (entreprises) constituant un groupe multinational, qui est généralement formé d'une société-mère, de filiales et de succursales; mais ce critère peut être adapté pour enregistrer des entités locales en ne sélectionnant que celles

1) Il est toutefois imaginable qu'une société multinationale puisse se constituer de façon exceptionnelle, sur la base de seuls liens contractuels (accords de coopération, par exemple) entre sociétés qui seraient indépendants de toute participation à leur capital.

qui atteignent une taille minimale. Cette sélection permet, par exemple, d'éliminer de simples agences ou représentations régionales.

- b) la présence dans plusieurs pays est une condition première et évidente; en général le nombre minimal de pays a été fixé à trois (ce qui est un seuil assez bas) afin d'éliminer dans la mesure du possible des entreprises purement binationales : entreprises établies dans une même région mais de part et d'autre d'une frontière ou entreprises dont l'activité ou l'organisation technique implique une double localisation (ex : extraction d'un minerai dans un pays et transformation dans un autre pays); ce critère de localisation est renforcé par la notion de zone géographique étendue (b_1), qui permet également d'éliminer les sociétés purement transfrontalières et les firmes n'ayant qu'une extension géographique limitée, ainsi que par la notion d'activités principales (b_2) puisque se sont ces activités constitutives de la firme qui doivent être établies dans plusieurs pays. Par exemple, on ne qualifiera pas de multinationale une entreprise de transports aériens parce qu'elle a un réseau d'agents pour son service après-vente ou la distribution de ses produits ou encore une grande banque parce qu'elle a des représentations à l'étranger.
- c) la gestion ou le contrôle centralisé est une condition qui permet d'éliminer de pures sociétés de portefeuilles (sociétés ou holdings de financement ou de placements), qui n'ont pas pour fonction de contrôler, de diriger d'autres entreprises ou d'organiser leurs activités, et de ne retenir que des sociétés dont les diverses entités sont intégrées techniquement et sont financièrement interdépendantes ¹⁾.

A noter que la définition retenue est relativement proche de celle que l'OCDE a établie dans le cadre des "principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales" en 1976, et qui est toujours en vigueur : "d'une façon générale les entreprises multinationales comprennent des sociétés et autres entités, à capital privé, public ou mixte, établies dans des pays différents et liées de telle manière qu'une ou plusieurs d'entre elles sont en mesure d'exercer une influence importante sur les activités des autres et, en particulier, de partager connaissances et ressources avec elles. Le degré d'autonomie de chaque entité par rapport aux autres est très variable d'une entreprise multinationale à l'autre, selon la nature des liens qui unissent ces entités et les domaines d'activité".

Il convient de signaler également que des définitions sont en discussion dans le cadre des négociations sur un projet de "code de conduite des Nations Unies sur les sociétés transnationales". Les différentes formulations proposées ont ceci de commun qu'elles définissent "une société transnationale comme une entreprise composée d'entités qui opèrent dans deux pays ou plus, quels que soient la structure juridique et le secteur d'activité de ces entités (a), opérant selon un système de prise de décision (dans un ou plusieurs centres) qui permet l'élaboration de politiques cohérentes et d'une stratégie commune (b) et au sein duquel ces entités sont liées, que ce soit par des liens de propriété ou autres, de telle façon que l'une ou plusieurs d'entre elles puissent exercer une influence importante sur les activités des autres et, notamment, mettre en commun avec ces autres entités des informations, des ressources et des responsabilités (c)". (Les sociétés transnationales dans le développement mondial, troisième étude, New York, 1983).

Comme complément à la notion générale d'entreprise multinationale, nous avons défini une catégorie particulière de ce type de firmes, les sociétés transnationales :

1) La condition de contrôle centralisé n'empêche en rien des modes d'organisation souples de l'activité des filiales d'une société multinationale.

- * Une entreprise transnationale est une société multinationale ayant un chiffre
- * d'affaires consolidé d'au moins 2 milliards de dollars (en 1980), active à
- * l'échelon mondial et identifiée comme telle par le Centre des Nations Unies
- * sur les sociétés transnationales.

En simplifiant, il s'agit de "super multinationales" pour lesquelles les critères de taille (a) et d'implantation géographique (b) sont renforcés et qui, en outre, sont répertoriées comme "principales transnationales" par le seul organisme officiel dressant des listes de ce genre de sociétés (c). Le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales examine en effet de façon systématique les principales filières de production, les secteurs clés de l'activité économique, et collecte annuellement plus de 3 000 rapports de sociétés. En 1980, ce centre disposait de fichiers automatisés portant sur 100 000 sociétés se décomposant en 10 000 sociétés-mères et 90 000 filiales. Seules les 400 premières sociétés-mères ont été retenues pour délimiter la "population" des transnationales au sens de notre analyse.

1.2. Typologie des entreprises

Une façon simple de délimiter les entreprises multinationales est de reconnaître qu'il y a un éventail de sociétés qui se distinguent selon que leurs activités sont exclusivement locales à un extrême ou essentiellement internationales à l'autre.

Au préalable, il est utile de rappeler que l'essor des entreprises multinationales est relativement récent. C'est l'intégration croissante de l'économie mondiale et, en particulier, la suppression de certains obstacles aux échanges internationaux et aux mouvements de capitaux qui ont permis le développement de ces grandes sociétés multinationales dont le siège est situé dans un pays (généralement fortement industrialisé) mais dont les activités d'employeur, de vendeur de produits, d'acheteur de facteurs de production sont dispersées dans divers pays. A leur tour, ces sociétés ont facilité l'intégration économique mondiale en se transformant progressivement en importantes entités transnationales qui ne sont ni limitées par la taille des marchés intérieurs, ni par le coût des facteurs de production d'un pays, mais qui profitent, au contraire, des conditions les plus avantageuses sur les marchés de l'emploi, des capitaux ou des marchandises. A un stade ultime, apparaissent des sociétés mondiales pour lesquelles les frontières nationales perdent grandement de leur signification économique. Ces entreprises raisonnent et agissent à l'échelle du monde en matière de production, de distribution, d'approvisionnement, de débouchés, de financement, de savoir-faire, de recherche et de développement et de transferts de techniques.

Sans souci d'exhaustivité, on peut mettre en évidence quelques types de sociétés définis par divers auteurs ou organismes internationaux. La manière de caractériser les entreprises est notablement influencée par la recherche d'un cadre de référence destiné à guider leur comportement, de manière à régler de façon souple les problèmes de concurrence, de financement, de fiscalité, de relations professionnelles, de transferts de technologie, de traitement national (égalité de traitement entre divers types de firmes), de droit applicable, etc :

. Entreprise locale

De taille petite ou moyenne, l'entreprise locale¹⁾ travaille à l'échelon régional et n'exporte pas ou peu de produits.

. Entreprise nationale

L'entreprise nationale¹⁾ n'a pas d'attaches juridiques à l'étranger (filiales, participations financières) et elle ne procède pas à des investissements directs à l'étranger même si elle exporte une partie importante de sa production.

1) Une entreprise locale ou nationale est aussi qualifiée de "domestique" car elle n'a pas d'attache juridique à l'étranger.

. Entreprise internationale

L'activité principale et les intérêts de l'entreprise internationale restent profondément enracinés dans le pays d'origine, ses filiales à l'étranger, souvent très spécialisées, lui sont très étroitement subordonnées, et par exemple, les postes clés de ces filiales sont aux mains des ressortissants du pays d'origine.

. Entreprise transnationale (ou multinationale selon l'usage courant)

C'est le type d'entreprise défini au § 1 comme multinationale; sa dénomination souligne l'existence d'un enracinement national même si le champ d'action de la firme s'étend à de nombreux pays, voire au monde entier.

. Entreprise multinationale (au sens strict)

L'entreprise strictement multinationale a un capital social qui comporte des apports provenant - de façon relativement équilibrée - de plusieurs pays; elle est multinationale par son régime de propriété et son mode de gestion; son enracinement national est faible voire inexistant et elle n'a donc pas de devoirs particuliers envers un pays déterminé.

. Entreprise supranationale

L'entreprise supranationale opère une affectation mondiale de ses ressources conformément à ses propres objectifs dans les seules limites de la politique internationale de la zone à laquelle elle appartient; elle opère dans une perspective globale, distincte de chacune des entreprises nationales qui lui sont affiliées.

. Entreprise mondiale

L'entreprise mondiale est (ou serait) omniprésente et échappe pratiquement aux mesures que peut édicter tel ou tel Etat, sa liberté de décision est immense.

A noter qu'une terminologie complémentaire est proposée (plurinacionales, cosmosociétés) par certains auteurs. On retiendra de cet examen la variété étendue des types de sociétés que l'on appelle couramment multinationales.

Une distinction pertinente consiste à enregistrer séparément le siège principal d'une firme multinationale, ses filiales nationales (ayant la nationalité du pays d'origine de la multinationale) et ses filiales (ou sociétés) étrangères qui sont situées dans un autre pays que la maison-mère.

2. Sources et méthodes

La détermination de définitions opérationnelles et leur mise en relation avec d'autres approches de la notion d'entreprise multinationale est une première étape. Le choix des références bibliographiques qui figure en annexe donne un aperçu des principales sources d'informations utilisées à cette fin.

2.1. Sources d'informations statistiques

Parallèlement aux investigations concernant les définitions, nous avons recherché des résultats statistiques, des dénombrements ou des listes d'entreprises multinationales établies en Suisse.

L'Office fédéral de la statistique, qui avait projeté une étude sur les sociétés multinationales en Suisse, fondée sur les résultats du recensement fédéral des entreprises de 1975 (RFE 75), y a renoncé. A la suite de cet abandon, diverses demandes d'organisation internationales restent insatisfaites.

L'Office fédéral des affaires économiques extérieures du département de l'économie publique, quant à lui, ne dispose pas de renseignements de nature statistique ou d'inventaire de sociétés. Son activité est plus orientée vers les "problèmes" des multinationales d'origine suisse à l'étranger que vers ceux qui pourraient découler de la présence de multinationales étrangères en Suisse. Cet office nous a confirmé l'intérêt des travaux de l'OCDE en matière d'investissements directs et de sociétés multinationales, compte tenu des caractéristiques économiques et politiques de la Suisse.

Par ailleurs, la Fédération des syndicats patronaux nous a communiqué quelques données chiffrées sur les sociétés affiliées au groupe des multinationales établies à Genève. Celui-ci comptait, en 1983, 19 entreprises totalisant 5 400 emplois. Ce groupe ne rassemble donc que les principales sociétés multinationales établies à Genève : environ 10 % des entreprises multinationales rattachées au tertiaire international sont membres de ce groupe et leurs emplois représentent environ 50 % du total des emplois de cette catégorie d'entreprises.

Face à cette situation, nous avons examiné la possibilité de procéder à un dénombrement par nos propres moyens. Après avoir établi des définitions opérationnelles, nous avons recouru aux données du RFE 1975 et aux résultats des recherches complémentaires qui avaient été conduites dans le cadre de l'étude sur la dépendance économique des entreprises du canton de Genève, dont un résumé figure dans l'aspect statistique No 16, d'octobre 1980.

En effet, les données sur les liens de dépendance entre établissements et entreprises (liens juridiques entre les établissements d'une même entreprise et liens financiers entre entreprises) sont indispensables pour l'étude des multinationales. En Suisse, ces données n'ont été réunies de façon systématique que lors du RFE 75.

L'enquête du SCS sur l'emploi réalisée en 1982 n'a pas fourni de nouvelles informations à ce sujet et les résultats n'ont pas pu être utilisés.

Dans un avenir relativement proche, les résultats du futur RFE 85 permettront de réaliser un nouveau dénombrement des entreprises multinationales ainsi qu'une réévaluation du degré de dépendance des entreprises établies à Genève. En effet, nous avons pu obtenir de l'Office fédéral de la statistique qu'il introduise à nouveau dans le RFE 85 des questions sur les liens financiers entre entreprises en complément de celles sur les liens entre établissements.

2.2. Méthodes

Parmi les données individuelles utilisées pour l'étude sur la dépendance économique, nous avons sélectionné toutes celles qui se rapportaient à des établissements occupant au moins 5 personnes afin d'éliminer les simples agences ou représentations et d'alléger les traitements et recherches ultérieures.

Les filiales (avec siège à Genève) et les succursales de sociétés étrangères établies dans le canton (424 entreprises¹⁾; 15 033 emplois) ont été tout d'abord identifiées.

Ces informations ont été complétées en prenant en considération tous les établissements secondaires d'entreprises dont le siège se situe dans un autre canton (609 établissements¹⁾; 16 087 emplois) ainsi que toutes les filiales genevoises dont la

1) Ces effectifs concernent l'ensemble des établissements quelle que soit leur taille.

Entreprises multinationales établies dans le canton, en 1975

| | Entreprises multinationales | | dont transnationales | |
|---|-----------------------------|---------|----------------------|---------|
| | entreprises | emplois | entreprises | emplois |
| Total | 319 | 20 683 | 26 | 7 138 |
| moins | | | | |
| . sociétés genevoises | 2 | 1 440 | - | - |
| . sociétés suisses non genevoises | 24 | 3 697 | 3 | 2 796 |
| . sociétés étrangères avec activité locale ou nationale | 58 | 3 379 | 13 | 1 511 |
| Sociétés étrangères avec activité internationale | 235 | 12 167 | 10 | 2 831 |
| dont | | | | |
| dans le tertiaire | 216 | 10 930 | 9 | 2 815 |

Au besoin, les tableaux annexés permettent de prolonger l'analyse. Les chiffres les plus significatifs figurent dans les "cases encadrées" du premier tableau annexé.

En 1975, la part des multinationales dans l'emploi du canton s'élève à 10,3 % et à 9,9 % pour le seul secteur tertiaire. Cette proportion est de 7,7 % pour les multinationales étrangères (9,0 % dans le tertiaire) et de 6,0 % pour celles qui ont une activité de portée internationale (7,7 % dans le tertiaire).

Si l'on tient compte également des activités du secteur international (organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales et missions permanentes - 18 495 emplois en 1975), on constate que le "tertiaire international" occupe 29 425 personnes en 1975, soit 14,6 % des personnes occupées dans le canton et 20,7 % de celles travaillant dans le tertiaire.

En terminant, on relèvera que les résultats obtenus restent probablement tout à fait représentatifs de l'importance globale des multinationales dans l'économie genevoise, celle-là tendant à croître progressivement. Par ailleurs, les aspects méthodologiques qui ont été fixés à l'occasion de ce dénombrement resteront acquis pour des recherches ultérieures.

Entreprises multinationales ¹⁾ établies dans le canton de Genève selon
l'origine et le type d'activité, en 1975

a) Entreprises actives dans le secteur secondaire

| | Entreprises multinationales | | | | Total | |
|--|-----------------------------|---------|------------|---------|----------|---------|
| | Suisses | | Etrangères | | | |
| | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois |
| Activité de portée locale ou nationale | - | - | 20 | 1 471 | 20 | 1 471 |
| Activité de portée internationale | 4 | 3 952 | 19 | 1 237 | 23 | 5 189 |
| Total | 4 | 3 952 | 39 | 2 708 | 43 | 6 660 |

b) Entreprises actives dans le secteur tertiaire

| | Entreprises multinationales | | | | Total | |
|--|-----------------------------|---------|------------|---------|----------|---------|
| | Suisses | | Etrangères | | | |
| | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois |
| Activité de portée locale ou nationale | 21 | 901 | 38 | 1 908 | 59 | 2 809 |
| Activité de portée internationale | 1 | 284 | 216 | 10 930 | 217 | 11 214 |
| Total | 22 | 1 185 | 254 | 12 838 | 276 | 14 023 |

c) Ensemble des entreprises multinationales

| | Entreprises multinationales | | | | Total | |
|--|-----------------------------|---------|------------|---------|----------|---------|
| | Suisses | | Etrangères | | | |
| | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois | entrepr. | emplois |
| Activité de portée locale ou nationale | 21 | 901 | 58 | 3 379 | 79 | 4 280 |
| Activité de portée internationale | 5 | 4 236 | 235 | 12 167 | 240 | 16 403 |
| Total | 26 | 5 137 | 293 | 15 546 | 319 | 20 683 |

Source : RFE 75 et SCS

1) Une entreprise multinationale est une société ou un groupe de sociétés de taille relativement importante dont les activités principales (de production ou de prestation de services) s'exercent dans plusieurs pays, couvrant généralement une zone géographique étendue, et font l'objet d'une gestion ou d'un contrôle centralisé.

Références bibliographiques

- OCDE ; Amélioration de l'information et des échanges de renseignements sur les activités des entreprises multinationales; note du Secrétariat (diffusion restreinte), Paris, 1976.
- OCDE ; Amélioration des statistiques sur les investissements directs internationaux; rapport au Conseil (diffusion restreinte), Paris, 1982.
- OCDE ; La définition des entreprises multinationales; note du Secrétariat (diffusion restreinte), Paris, 1977.
- OCDE ; Investissement international et entreprises multinationales, déclaration des gouvernements des pays membres et décisions du Conseil; édition révisée, Paris, 1979.
- OCDE ; Investissement international et entreprises multinationales, pratiques comptables en usage dans les pays membres; Paris, 1980.
- OCDE ; Investissement international et entreprises multinationales, rapport intermédiaire sur la déclaration et les décisions de 1976; Paris, 1982.
- OCDE ; Investissement international et entreprises multinationales, réexamen de la déclaration et des décisions de 1976; Paris, 1979.
- OCDE ; Publications d'informations par les entreprises multinationales, clarification des expressions comptables figurant dans les principes directeurs de l'OCDE; Paris, 1983.
- ONU ; Normes internationales pour la comptabilité et les rapports des sociétés transnationales; New York, 1977.
- ONU ; Le système d'information sur les sociétés transnationales: manuel destiné aux utilisateurs; document technique, New York, 1980.
- ONU ; Transnational Corporations : Issues involved in the formulation of a code of conduct; New York, 1976.
- ONU ; Les sociétés transnationales dans le développement mondial, troisième étude; rapport du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, New York, 1983.
- SCS ; La dépendance économique des entreprises du canton de Genève, résultats détaillés par type et degré de dépendance, région et branche économique; (diffusion restreinte), Genève, 1980.

Remarque : ces documents sont disponibles au SCS.